

Le 7 janvier 2021

Négociation salariale Branche Caisses d'Épargne (NAO)

ZÉRO POINTÉ !

Ce titre résume le résultat de cette NAO à l'image de l'attitude d'une majorité de présidents de directoire et de la DRH de BPCE y ayant conduit. Pourtant, tous s'étaient félicités au printemps de l'engagement collectif des salariés... pour mieux les oublier aujourd'hui et les priver de toute mesure collective en cette fin d'année 2020 ! Attitude de leur part, lors de cette bien triste NAO, consternante et irrespectueuse qui augure vraiment mal des négociations à venir...

Une négociation sans sincérité ni loyauté

Voilà donc un échec retentissant d'une négociation qui fut tout sauf sincère de la part de la représentation des employeurs. D'entrée de jeu, en limitant leur « offre » à une enveloppe destinée aux seules mesures individuelles, les présidents, tout du moins ceux, majoritaires, qui étaient opposés par dogme à toute mesure salariale collective, inscrivaient cette NAO Branche CE dans un cadre où la loyauté n'a pas sa place. Négocier, c'est rechercher un point de partage en faisant évoluer, chacun de son côté, ses positions de départ.

Tentative de malversation intellectuelle

Or sur cette NAO, la position des employeurs est restée bloquée sur leur proposition initiale, si ce n'est une tentative de « malversation intellectuelle » faisant croire que l'intéressement 2020 pourrait être bonifié... en cas de forte baisse par rapport à la moyenne des intéressements versés sur les 3 derniers exercices. Cette proposition peut se résumer ainsi : « *si tu perds 750 € sur ton intéressement, alors tu peux, peut-être, espérer en récupérer 200* ». Marché de dupes pour lequel, d'ailleurs, peu de caisses auraient été concernées.

Réserver nos signatures à un accord, pas à un PV de désaccord

Le Groupe BPCE, représenté par Catherine Halberstadt, a mis un terme à cette « pseudo négociation » en adressant aux organisations syndicales, juste avant Noël, un « PV de désaccord » qui officialise une NAO totalement vide. Et comme si cela n'était pas suffisant, il y est précisé qu'aucune mesure unilatérale reprenant les mesures proposées par les présidents ne sera appliquée dans les caisses. Comment pourrions-nous imaginer une organisation syndicale responsable signer un tel document ! Nos signatures, nous comptons bien les réserver à des accords dignes d'intérêt, pas à des PV de désaccord !

Nos caisses affichent déjà des résultats bien meilleurs que ceux avancés en juin par la DRH de BPCE pour justifier alors le refus de verser une prime Covid ou une prime PEPA.

Face à ce mépris à l'adresse des salariés, qui espéraient voir leur engagement réellement reconnu, nous resterons très attentifs à l'évolution des rémunérations des présidents et des membres de directoire, en part fixe comme en part variable !

Vos représentants CFDT, SNE-CGC et Syndicat Unifié-Unsa